

298509-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées – ABT-151-2-1 - SEW - Revamping Coeur de Station ERU

OJ S 84/2026 30/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Intercommunale IDEA - Pôle Environnement - Secteurs classiques

Adresse électronique: gaelle.hubert@idea.be

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: ABT-151-2-1 - SEW - Revamping Coeur de Station ERU

Description: Le présent Marché a pour objet la conception et la réalisation des travaux de rénovation du cœur de station de la SEW, c'est-à-dire les lignes de traitement des eaux urbaines (ligne Nord, ligne Sud et ligne d'orage), le traitement des effluents des lignes annexes et la ligne de traitement des boues (de l'extraction à la déshydratation). Les solutions attendues pour le présent Marché (rénovation du cœur de station) devront intégrer -Une solution permettant d'assurer la continuité de l'exploitation de la SEW pendant la durée du Marché (estimée à environ 4 ans) mais également de rencontrer les contraintes budgétaires (annuelles) liées au financement par la SPGE ; -Une augmentation des performances de la SEW après rénovation (en particulier en termes de capacité hydraulique, d'optimisation énergétique, d'épuration et de diminution des nuisances sonores et olfactives) ; -Une solution qui doit impérativement satisfaire les conditions de rejet établies par la Directive 2024/3019 /UE du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines ; -Une amélioration de la conduite opérationnelle (exploitation et maintenance) après rénovation (en termes de coût, de facilité et de sécurité) ; -Une gestion de chantier et du Marché éco-responsable (performance CO² et échelle de Lansink pour la prévention et gestion des déchets) ; -L'ensemble des contraintes techniques et géographiques du Site, en cohérence et comptabilité avec les phases subséquentes du Projet (projets GEM, UVB et IOS précités) ; - Une amélioration de l'intégration paysagère de la SEW et ses bâtiments annexes et connexes. Le périmètre du Marché est précisé aux Spécifications techniques (partie V du document de sélection).

Identifiant de la procédure: 604f3dd6-3d23-4c40-9e63-4b2047b6dc7d

Identifiant interne: PPP0LH-1666/6178/ABT-151-2-1

Type de procédure: Dialogue compétitif

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232420 Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:
Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: ABT-151-2-1 - SEW - Revamping Coeur de Station ERU

Description: Le présent Marché a pour objet la conception et la réalisation des travaux de rénovation du cœur de station de la SEW, c'est-à-dire les lignes de traitement des eaux urbaines (ligne Nord, ligne Sud et ligne d'orage), le traitement des effluents des lignes annexes et la ligne de traitement des boues (de l'extraction à la déshydratation). Les solutions attendues pour le présent Marché (rénovation du cœur de station) devront intégrer -Une solution permettant d'assurer la continuité de l'exploitation de la SEW pendant la durée du Marché (estimée à environ 4 ans) mais également de rencontrer les contraintes budgétaires (annuelles) liées au financement par la SPGE ; -Une augmentation des performances de la SEW après rénovation (en particulier en termes de capacité hydraulique, d'optimisation énergétique, d'épuration et de diminution des nuisances sonores et olfactives) ; -Une solution qui doit impérativement satisfaire les conditions de rejet établies par la Directive 2024/3019 /UE du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines ; -Une amélioration de la conduite opérationnelle (exploitation et maintenance) après rénovation (en termes de coût, de facilité et de sécurité) ; -Une gestion de chantier et du Marché éco-responsable (performance CO² et échelle de Lansink pour la prévention et gestion des déchets) ; -L'ensemble des contraintes techniques et géographiques du Site, en cohérence et comptabilité avec les phases subséquentes du Projet (projets GEM, UVB et IOS précités) ; - Une amélioration de l'intégration paysagère de la SEW et ses bâtiments annexes et connexes. Le périmètre du Marché est précisé aux Spécifications techniques (partie V du document de sélection).

Identifiant interne: ABT-151-2-1_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232420 Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Pour être sélectionné, le Candidat doit avoir réalisé, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise (ou du début d'activités de l'Opérateur économique) un chiffre d'affaires annuel de minimum 50 millions d'euros HTVA par an. En cas de Groupement Candidat, le seuil précité s'applique au Groupement dans son ensemble étant entendu qu'un chiffre d'affaires annuel de minimum 20 millions d'euros hors TVA par an doit être établi dans le chef d'un des membres du Groupement. Niveau(x) minimal(aux): chiffre d'affaires minimum de 50 millions € HTVA par an au cours des 3 derniers exercices. En cas de groupement, un chiffre d'affaires annuel de minimum 20 millions d'€ HTVA est en outre requis dans le chef d'un des membres du groupement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: Aux fins d'établir qu'il dispose de l'expérience minimale requise pour l'exécution du Marché, le Candidat doit établir qu'il dispose d'au moins un contrat /marché (une référence) ; -réalisé au cours des 5 dernières années ; -visant la conception ainsi que la construction et/ou la rénovation et/ou l'extension d'une station d'épuration des eaux d'une capacité de traitement de minimum 40.000 EH. Niveau(x) minimal(aux): minimum 1 référence au cours des 5 dernières années pour une station d'une capacité de traitement minimum de 40.000 EH.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Agréation et enregistrement des entrepreneurs: V (Installations d'épuration d'eau), Classe 8

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'

exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 1

Critère:

Type: Qualité

Description: Performances techniques

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 2

Critère:

Type: Qualité

Description: Performances (environnementales) de la SEW

Catégorie du critère d'attribution poids: Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution: 3

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1666/LH/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 01/07/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - demande d'annulation : 60 jours à compter de la publication de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas. - demande de suspension : procédure d'extrême urgence. Requête introduite dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Intercommunale IDEA - Pôle Environnement - Secteurs classiques

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Intercommunale IDEA - Pôle Environnement - Secteurs classiques

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Intercommunale IDEA - Pôle Environnement - Secteurs classiques

Numéro d'enregistrement: 0201.105.843

Adresse postale: Rue de Nimy, 53

Ville: Mons

Code postal: 7000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Point de contact: Gaëlle HUBERT

Adresse électronique: gaelle.hubert@idea.be

Téléphone: +32 65375792

Adresse internet: <https://www.idea.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: CONSEIL D'ETAT

Numéro d'enregistrement: BE 0931.814.266

Adresse postale: Rue de la Science, 33

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@conseildetat.be

Téléphone: +32 2349837

Télécopieur: +32 2349842

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 9a4069d8-64aa-4aa1-ad42-d0b223ed8d1d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 28/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 28/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 298509-2026

Numéro de publication au JO S: 84/2026

Date de publication: 30/04/2026